

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RCA04 210012 ÉTABLISSANT LE TRAITEMENT DES CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT ET LES RÉMUNÉRATIONS ADDITIONNELLES (RCA04 210012-4)

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le mardi 5 novembre 2024 à 19 h, dans la salle du conseil située au 4555, rue de Verdun, sera soumis, pour adoption par les membres du conseil d'arrondissement, le projet de règlement mentionné en titre et dont une copie a été déposée en même temps que l'avis de motion donné lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2024.

Le projet de règlement a pour objet de remplacer la formule d'indexation applicable aux rémunérations prévues dans le règlement RCA04 210012 et de suspendre l'application de toute indexation pour l'exercice 2024.

Ce projet de règlement aura un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

Ce projet de règlement est disponible au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 4555, rue de Verdun, bureau 104, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 2 octobre 2024.

Stephanie Zhao Liu

Stephanie Zhao Liu (Original signé numériquement)
Secrétaire d'arrondissement